

17 bureaux de vote		ETANG SALE	1 canton
Numéro de bureau et adresse	Limites géographiques		
<p>BUREAU N° 1 Mairie de l'Etang Salé Bureau Centralisateur Avenue Raymond Barre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nord : Avenue Raymond Barre • Sud : Route Nationale 1 • Est : Rue du casier • Ouest : Commune des Avirons 		
<p>BUREAU N° 2 Ecole Francis Rivière Rue Louis Chabrier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nord : Limite du quartier de la ravine sèche • Sud : Avenue Raymond Barre • Est : Route des canots • Ouest : Commune de Avirons 		
<p>BUREAU N° 3 Ecole Francis Rivière Rue Louis Chabrier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nord : Rue Louis Chabrier • Sud : Avenue Raymond Barre • Est : Chemin charbonnier • Ouest : Route des canots 		
<p>BUREAU N° 4 Ecole Francis Rivière Rue Louis Chabrier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nord : Chemin du bois de nèfles • Sud : Avenue Raymond Barre • Est : Rue pied des roches • Ouest : Chemin charbonnier 		
<p>BUREAU N° 5 Ecole des Canots Route des canots</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nord : Limite nord de la commune • Sud : Chemin de ligne – quartier les canots • Est : Route des canots / Ravine du petit bras • Ouest : Ravine Sèche : la ravine le grand bras 		
<p>BUREAU N° 6 Case du Lambert Rue du Lambert</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nord : Ligne joignant le carrefour du chemin neuf et du chemin charbonnier jusqu'à la Ravine des Cafres • Sud : Chemin Expédit • Est : Ravine des cafres • Ouest : Rue du stade et la Ravine sheunon 		
<p>BUREAU N° 7 Ecole du Maniron Chemin du maniron</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nord : Route Hubert Delisle • Sud : Chemin du puits • Est : Commune de Saint Louis • Ouest : Ravine des cafres 		

17 bureaux de vote	ETANG SALE	1 canton
<p>BUREAU N° 8 Mairie annexe de l'Etang Salé les Bains Rue d'Escaldés Engordany</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nord : Avenue de Bourbon • Sud : Avenue Octave Bénard • Est : Route Nationale 1 • Ouest : Avenue Octave Bénard 	
<p>BUREAU N° 9 C.A.S.E du centre ville Avenue Raymond Barre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nord : Chemin Expédit • Sud : Limite sud de la commune • Est : Commune de Saint Louis • Ouest : Rue du stade / Rue du casier / Route Nationale 1 	
<p>BUREAU N° 10 C.A.S.E de la Ravine Sheunon Chemin Charbonnier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nord : Intersection des chemins de l'union, charbonnier et neuf • Sud : Limite du quartier de la ravine sheunon • Est : Ravine sheunon et rue du stade • Ouest : Chemin bois de nèfles / Lotissement Tandrya / Chemin charbonnier 	
<p>BUREAU N° 11 C.A.S.E de la Ravine Sèche Chemin de la ravine sèche</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nord : Limite nord de la commune • Sud : Limite du quartier de la Ravine Sèche • Est : Ravine Sèche / Grand bras • Ouest : Commune des Avirons 	
<p>BUREAU N° 12 Ecole des Canots Route des Canots</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nord : Limite nord de la commune • Sud : Chemin de ligne - quartier les canots / Chemin charbonnier jusqu'à l'intersection des chemins neuf et de l'union / Ligne joignant le carrefour des chemins neuf et charbonnier jusqu'à l'intersection du chemin du cap et de la route Hubert Delisle / Route Hubert Delisle comprise entre le chemin du cap et la commune de Saint Louis • Est : Commune de Saint Louis • Ouest : Route des canots / Ravine du petit bras 	
<p>BUREAU N° 13 Mairie annexe de l'Etang Salé les Bains Rue d'Escaldés Engordany</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nord : Route Nationale 1 (amont) • Sud : Avenue Bourbon • Est : Route Nationale 1 (aval) • Ouest : Avenue Octave Bénard 	

17 bureaux de vote	ETANG SALE	1 canton
<p>BUREAU N° 14 Ecole Francis Rivière Rue Louis Chabrier</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nord : Chemin de ligne – Quartier les canots • Sud : Rue Louis Chabrier • Est : Lotissement Tandrya / Chemin charbonnier • Ouest : Route des canots 	
<p>BUREAU N° 15 Centre de vacances de l'Etang Salé les Bains Rue du four à chaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nord : Route Nationale 1 (amont) • Sud : Limite sud de la commune • Est : Avenue Octave Bénard • Ouest : Limite ouest de la commune 	
<p>BUREAU N° 16 C.A.S.E des Canots Route des canots</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nord : Chemin de ligne – Quartier les canots • Sud : Allée Aurélie – les canots • Est : Route des canots • Ouest : Ravine sèche 	
<p>BUREAU N° 17 Maison de quartier Cité la forêt</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nord : Limite du quartier de la ravine sheunon • Sud : Allée de Montaignac • Est : Rue des lataniers / Rue du stade • Ouest : Rue Calteau / Chemin Pied des Roches / Chemin du bois de nèfles 	